

LES ESPIONS ⁽¹⁾ ...

Mardi, 23 mai 1871.

Quelques minutes avant de quitter l'Hôtel-de-Ville pour regagner la mairie du IV^{ème}, j'assiste à une scène dramatique des plus mystérieuses...

Comme nous parlions des dernières mesures de défense à prendre dans le quartier, en attendant le retour de Bergeret, chargé d'incendier les Tuileries, d'où commençaient à jaillir les flammes, l'un de nous avise dans un coin de la salle un homme habillé en bourgeois, âgé d'une quarantaine d'années environ, de figure assez fine, et qui, tranquillement, prenait quelques notes. Personne de nous ne le connaît.

Delescluze s'avance brusquement vers lui: *Qui êtes-vous et que faites-vous ici?*

L'homme ne se trouble pas trop et répond avec assez de calme qu'il est envoyé par Bergeret pour annoncer au *Comité de Salut Public* que les ordres de celui-ci viennent d'être exécutés.

Peut-être allait-il se tirer d'affaire lorsqu'arrive Bergeret.

Celui-ci déclare n'avoir envoyé personne et ne point connaître l'individu qu'on lui présente.

Ce dernier se sent perdu mais ne dit plus mot.

Les notes prises sur lui ne peuvent être déchiffrées.

On l'emmène et quelques minutes après un feu de peloton nous apprend qu'on l'a passé par les armes.

Que cet homme fût un agent de Versailles, la chose n'est pas douteuse et il ne s'en est pas défendu un instant. Mais ce devait être une nature bien trempée.

Aucune des pièces trouvées sur lui n'a pu faire connaître son identité (2).

Tourmenté par ma bronchite, je me demandais, non sans inquiétude, comment je pourrais suffire aux difficultés accumulées, lorsque le citoyen Ostyn m'offre de m'accompagner au quatrième pour m'aider si besoin est.

J'accepte sans me faire prier et nous arrivons au moment où, de nouveau, la commission municipale, excitée par les insinuations de deux membres du *Comité Central*, se considérait comme définitivement abandonnée par les délégués de l'arrondissement, le citoyen Gérardin n'étant toujours pas là...

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

(2) Le citoyen Lissagaray, présent aussi à cette scène étrange, la rapporte également dans son *Histoire de la Commune*.
(*Note de l'auteur*).

Perdant patience à mon tour, je montre les dents.

Sans pouvoir m'expliquer plus qu'eux l'absence de mon collègue - à la trahison duquel je ne crois pas - je leur reproche leur promptitude à flétrir la conduite un homme qu'ils connaissent depuis plusieurs années.

Puis, en admettant même que leurs soupçons soient fondés, de quel droit accusent-ils la Commune de les abandonner alors que ma présence parmi eux prouve le contraire?

Enfin, m'adressant plus directement aux deux citoyens que je suppose être les principaux artisans de ces insinuations, je les préviens net qu'à la première histoire de ce genre je les fais arrêter, et, s'il le faut, fusiller immédiatement.

Tout finit par s'arranger. Nos amis comprennent qu'ils ont eu tort. La confiance renaît et la nuit se passe sans autre incident que l'arrestation d'un coiffeur de la rue Payenne, chez qui l'on vient de saisir une assez grande quantité de brassards tricolores.

On nous l'amène et il le prend d'abord d'assez; haut.

- Il a bien le droit d'avoir chez lui des brassards tricolores, nous dit-il d'un air fanfaron.

- Mais nous avons le droit, nous aussi, sachant l'usage que vous en vouliez faire, de ne point nous laisser assassiner traîtreusement par vous et par vos amis. - Droit pour droit.

Et je donne l'ordre de l'envoyer au Dépôt où l'on éclaircira son affaire.

- Mais c'est à la mort que vous m'envoyez! s'écrie notre homme devenant tout à coup moins fier.

- Et où entendiez-vous donc nous envoyer, à l'aide de vos brassards de reconnaissance?

Gustave LEFRANÇAIS.
